

Abidjan, le 27 AVR 2026

N° 14 /MEMFPM/DGFP/DPCE/SDP

COMMUNIQUE

Les personnes dont les noms sont mentionnés dans le tableau en annexe, affectées au Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique et qui ne se sont pas présentées à la Direction des Ressources Humaines dudit ministère pour leur affectation à un poste de travail, sont invitées à se présenter au plus tard **le vendredi 08 mai 2026** à la **Direction de la Programmation et du Contrôle des Effectifs du Ministère d'Etat, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, sise au 1^{er} étage du Bâtiment principal dudit Ministère à Abidjan Plateau.**

À l'issue du délai susmentionné, les personnes concernées qui ne se présenteront pas comme indiqué seront considérées comme ayant renoncé à leur admission et seront définitivement exclues de la liste des admis.




SORO Gninagafol